

Efficacités et conditions d'application des fongicides ou fongirégulateurs

Spécialités commerciales	Substances actives	Dose d'AMM	Septoriose et kabatiella	Phoma	Oïdium	Limitation de la croissance des organes aériens	Nombre d'applications maximum/usage	Mention d'avertissement	Mentions de danger (règlement CLP)	DAR (jours) (1)	Coût (€/ha)
AMISTAR GOLD, PRIORI GOLD	azoxystrobine 125 g/l + difénocanazole 125 g/l	1 l/ha	0,75 l/ha		0,75 l/ha		2 (1)	Attention	H302 - H332 - H400 - H410	B8CH 69 (fin flo)	29
BALMORA, ABNAKIS	tébuconazole 250 g/l	1 l/ha	1 l/ha		1 l/ha	0,5 à 0,7 l/ha	1 (2)	Danger	H302 - H318 - H332 - H361d - H410	56	16-18
JOAO, SKEA	prothioconazole 250 g/l	0,7 l/ha			0,5 à 0,7 l/ha		2	Attention	H319 - H335 - H400 - H410	56	38-56
MAGNELLO (3)	tébuconazole 250 g/l + difénocanazole 100 g/l	0,8 l/ha		*	0,5 l/ha		(4)	Attention	H319 - H335 - H361d - H400 - H410	B8CH 59 [1* pétales]	19
PROSARO (3)	prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l	1 l/ha			0,7 à 1 l/ha		2	Attention	H315 - H319 - H335 - H361d - H410	56	37-54
SUNORG PRO, CARAMBA STAR, METCO STAR 90	metconazole 90 g/l	0,6 à 0,8 l/ha				*	2	Attention	H319 - H361d - H373 - H411	56	20-27
TOPREX	paclobutrazole 125 g/l + difénocanazole 250 g/l	0,35 l/ha	0,3 l/ha			0,15 à 0,3 l/ha	1 (5)	Attention	H361d - H400 - H410	90	12-23
SCORE	difénocanazole 250 g/l	0,5 l/ha	0,3 à 0,5 l/ha	*	0,5 l/ha		2	Danger	H304 - H319 - H373 - H411	60	23-39

La réglementation sur les produits phytosanitaires évolue (retraits, délai de commercialisation...).

Pour en savoir plus, consultez www.biorxiv.fr.

(1) 2 applications par an sur lin d'hiver (1 application hiver et 1 application printemps). 1 application sur lin de printemps.

(2) Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus d'une fois par an et par culture.

(3) Produit bénéficiant d'une AMM via le nouveau catalogue des usages. L'utilisation peut ne pas être couverte par la firme.

(4) 1 application maximum par an comme limitateur de la croissance des organes aériens, 2 applications contre le phoma.

(5) 1 application par an à 0,35 l/ha et au maximum tous les 3 ans (fractionnement possible). Pas d'application d'automne.

Stade d'application : stade BBCH 31 (10 cm) à BBCH53 (juste avant l'apparition des premiers pétales).

AMM : Autorisation de mise sur le marché.

Règlement CLP (Classification labelling packaging) : règlement européen qui met en œuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).

ZNT aquatique (zone non traitée) : 5 m.

Avant tout mélange s'assurer du respect de la réglementation. Consultez l'outil "Mélanges de produits phytosanitaires" sur www.biorxiv.fr.

- Bonne à très bonne efficacité
- Efficacité moyenne
- Autorisation pour cet usage
- Non homologué pour cet usage
- Références peu nombreuses
- Non notifié